



APRODEM LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE

Sécurité - Santé au travail - Environnement



Public

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels



Pré-requis

Non renseigné



Durée

7 heure(s)



Tarif

350 € HT



Validation

Attestation de formation



Modalité pédagogique

Présentiel



Eligible au CPF

LES OBJECTIFS

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : la responsabilité civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Appréhender la délégation de pouvoir
- Mettre en œuvre la politique de prévention

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.
- Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

LE PROGRAMME

CENTRES DE FORMATION PROMEO

AMIENS

74, rue de Poulainville
 CS 50024
 80084 Amiens Cedex 2
 03 22 54 64 00

BEAUVAIS

240, avenue Marcel Dassault
 BP 50204
 60002 Beauvais Cedex
 03 44 06 15 20

COMPIÈGNE

87 rue de la Mare
 Gessart
 60280 Venette
 03 44 20 70 10

FRIVILLE

Rue Emile Zola
 BP 60094
 80534 Friville Escarbotin
 03 22 60 20 20

SAINT-QUENTIN

114, rue de la Chaussée
 Romaine
 02100 Saint-Quentin
 03 23 06 28 88

SENLIS

1 avenue Eugène
 Gazeau
 60300 Senlis
 03 44 63 81 63

SOISSONS

161, rue des Grands
 Prés
 02200 Billy sur Aisne
 03 23 75 65 75

La politique de prévention

- L'évaluation des risques et le document unique
- Les obligations de formation
- Les vérifications réglementaires

Le principe d'exposition au risque

- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

La responsabilité pénale

- La gradation des fautes
- Les peines applicables
- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

La personne physique et la personne morale

- Le distingo et les responsabilités associées

La responsabilité civile

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

CENTRES DE FORMATION PROMEO

AMIENS

74, rue de Poulainville
CS 50024
80084 Amiens Cedex 2
03 22 54 64 00

BEAUVAIS

240, avenue Marcel Dassault
BP 50204
60002 Beauvais Cedex
03 44 06 15 20

COMPIÈGNE

87 rue de la Mare
Gessart
60280 Venette
03 44 20 70 10

FRIVILLE

Rue Emile Zola
BP 60094
80534 Friville Escarbotin
03 22 60 20 20

SAINT-QUENTIN

114, rue de la Chaussée
Romaine
02100 Saint-Quentin
03 23 06 28 88

SENLIS

1 avenue Eugène
Gazeau
60300 Senlis
03 44 63 81 63

SOISSONS

161, rue des Grands
Près
02200 Billy sur Aisne
03 23 75 65 75

